INITIALES DU PRÉSIDENT

5249

INITIALES DU SECRÉTAIRE

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA**
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**
**COMITÉ PLÉNIER**
**PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2025**
**De la session ordinaire tenue au**
**341, rue Principale Nord, local 3050**
**Amos QC J9T 2L8**
Les membres du conseil d'administration :

Présences :

| | | |
|---|---|---|
| M^mes^ | Marie-Claude Auger, | vice-présidente, via TEAMS |
| | Carolyne Bergeron | |
| | Carolane Bouchard | |
| | Roxanne Chamberland | |
| | Martine Dionne | |
| | Mylène Plante, | présidente |
| | Clémence Rouillard | |
| | Audrey Vermette | |
| MM. | Olivier Duchesne | |
| | Dany Germain | |
| | Marco Labrecque | |
| | David Simard | |

Les directions de services :

| | | |
|---|---|---|
| M^mes^ | Johanne Godbout, | directrice du Service du secrétariat général et des communication et secrétaire générale |
| | Nancy Létourneau, | directrice générale par intérim |
| | Catherine Ouellet, | ancienne directrice des écoles Berry et Saint-Félix–Saint-Dominique, actuellement directrice par intérim du Service des ressources éducatives |
| MM. | Simon Gingras, | directeur des écoles Christ-Roi et Launay-Trécesson |
| | Maxime Pellerin, | directeur général adjoint par intérim et directeur du Service des ressources humaines |

**CA-7751-25**

**1. — OUVERTURE DE LA SÉANCE**

## 1 Ouverture de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne,

QUE le quorum est atteint ;

De procéder à l'ouverture du comité plénier ;

QUE ce comité est présidé par madame Nancy Létourneau, directrice générale par intérim.

Il est 18 h 04.

ADOPTÉE

## 2 Ordre d'enseignement des écoles Berry et Launay-Trécesson

Documents déposés :

- rapport synthèse du comité d'analyse relatif aux modifications de l'ordre d'enseignement des écoles Berry et Trécesson ;
- sommaire décisionnel : adoption des orientations relatives à l'ordre d'enseignement 2025-2026 des écoles Berry et Trécesson et de la révocation de l'acte d'établissement de l'école Sainte-Thérèse de Launay ;
- politique de maintien et de fermeture des écoles.

La directrice générale par intérim présente le rapport synthèse du comité d'analyse. D'abord, elle rappelle le cadre légal de la démarche et le mandat du comité. Elle poursuit en énumérant les rencontres prévues et tenues en conformité à la Loi sur l'instruction

publique et à la politique de fermeture et de maintien des écoles. Elle revient sur les 3 scénarios présentés et les constats.

Par la suite, elle résume les interventions des rencontres du 2 décembre à Berry et du 11 décembre à Trécesson. Elle explique les critères d'analyse et les grands principes provenant des équipes-écoles concernées. Les scénarios 1 et 3 sont analysés dans ces cadres d'analyse. Le scénario 2 n'ayant pas fait l'objet de préférence des parties concernées et n'étant pas concluant n'a pas été analysé. Il ressort que seul le scénario 1 réunit les conditions pédagogiques, matérielles et démographiques favorables à la réussite éducative des élèves des écoles de Berry et Trécesson.

Finalement, la directrice générale par intérim fait la lecture du sommaire décisionnel. Le mot seul est retiré du projet de la résolution pour obtenir « *le scénario 1 réunit les conditions pédagogiques, matérielles et démographiques favorables à la réussite éducative des élèves des écoles de Berry et Trécesson.* ».

CA-7752-25

4 — LEVÉE DE LA SÉANCE

3 **Levée de la séance**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Dany Germain,

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 05.

ADOPTÉE

Mylène Plante

Mylène Plante, présidente

Johanne Godbout

Johanne Godbout, secrétaire générale